



FEED THE FUTURE

The U.S. Government's Global Hunger & Food Security Initiative



ENQUETE ANNUELLE DE SUIVI DES BENEFICIAIRES DU PROJET CHANJE LAVI PLANTÉ ANNEE FISCALE 2016-2017 RAPPORT FINAL MANGUES

Préparé par
Diagnostic & Development Group S.A.
Février 2018
FEED THE FUTURE HAITI CHANJE LAVI PLANTÉ
Numéro de Contrat de l'USAID AID-OAA-C-15-00065

Ce rapport a été préparé par le Diagnostic & Development Group S.A. à la demande du projet Feed the Future Haïti/Chanje Lavi Planté et financé par l'Agence Américaine pour le Développement International en Haïti (USAID/Haïti).

Table des matières

ACRONYMES	i
LISTE DES TABLEAUX.....	ii
I. INTRODUCTION	1
II. METHODOLOGIE	3
2.1 Contrôle de qualité et traitement des données.....	3
2.2 Traitement des données.....	4
III. RESULTATS	5
3.1 Présentation des associations/entreprise agricoles de mangues	6
3.2 Volume et valeur des exportations de mangues	6
IV. CONCLUSION.....	9
Annexes	10
Annexe I : Liste complète des associations et les résultats	10
Annexe II. Associations visitées pour l'année fiscale 2015-2016 qui n'ont pas été sur la liste des bénéficiaires de 2016-2017	10
Annexe III. Personnel de l'enquête.....	10

ACRONYMES

USAID	Agence Américaine de Développement International
AMS	Agricultural Marketing Services
CLP	Chanje Lavi Plantè
DDG	Diagnostic & Development Group S.A.
DUS	Dollars américains
FTF	Feed the Future

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Prix FoB de la caisse de mangues aux USA sur l'année fiscale 2016-2017	4
Tableau 2. Information sur les associations.....	6
Tableau 3. Volume et valeurs des exportations des mangues pour l'année fiscale 2016-2017	6
Tableau 4. Volume des exportations de mangues sur les années fiscales 2015-2016 et 2016-2017.....	7
Tableau 5. Valeur des exportations de mangues sur les années fiscales 2015-2016 et 2016-2017.....	8

RESUME EXECUTIF

Feed the Future Chanje Lavi Plantè est un projet financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et géré par Chemonics International. L'objectif principal du projet est l'augmentation des revenus des planteurs dans les corridors du Cul de Sac et des Matheux ainsi que la région de Mirebalais/Saut-d'Eau.

Diagnostic & Development Group S.A., une firme haïtienne, a été mandaté par la Chemonics International pour conduire l'enquête post récolte du projet pour l'année fiscale 2016-2017. Ce rapport présente les résultats de l'enquête auprès des associations de producteurs de mangues.

Au total, 62 associations ont été visitées à trois reprises sur la période d'octobre 2017 à janvier 2018. L'objectif de cette enquête était de mesurer l'indicateur de performance « la valeur des exportations des mangues suite à l'assistance du gouvernement américain/Projet CLP (4.5.2-36F) pour l'année fiscale allant de septembre 2016 à octobre 2017 ».

Sur la période de référence de l'étude, les 62 associations ont exporté 240,135.21 kg de mangues, une valeur en-deçà des exportations de l'année fiscale 2015-2016, qui se chiffraient à 904,316,50 kg. En particulier, environ la moitié du volume exporté en 2016-2017 (449,642.88 kg) était produite par des associations qui n'ont rien exporté au cours de l'année 2016-2017 ou qui n'étaient plus sur la liste des bénéficiaires en 2016-2017 (52,418,25 kg).

En 2016-2017, la valeur des exportations de mangues est estimée à 402,350.89 DUS, contre 2,189,031.21 sur l'année fiscale 2015-2016. En comparant les associations qui ont exporté sur les deux années, la valeur des exportations a chuté de plus de la moitié : 984,546.00 DUS contre 402,359.89 DUS. Ce qui expliquerait le manque d'intérêt de plusieurs associations dans l'exportation des mangues. Toutefois, il convient de mentionner qu'une partie des membres des associations ont vendu leurs mangues à des exportateurs sans passer par les associations.

I. INTRODUCTION

Le projet Feed the Future Haïti Chanje Lavi Plantè vise à améliorer la productivité agricole par des techniques plus modernes, à stabiliser les bassins versants et à promouvoir des systèmes de transformation et de commercialisation des produits agricoles plus performants. Ce projet est financé par l'Agence Internationale de Développement des États-Unis (USAID) et mis en œuvre par Chemonics International Inc.

Le projet Chanje Lavi Plantè (CLP) a mis en place un système de suivi et évaluation afin de mesurer les progrès vers l'atteinte des objectifs susmentionnés. CLP avait conduit entre décembre 2015 et février 2016 une étude de base afin d'établir les « conditions de départ » des bénéficiaires. Ensuite, CLP avait commandité une évaluation annuelle du projet pour l'année fiscale 2016 pour évaluer les progrès.

CLP a mandaté Diagnostic & Development Group S.A. pour conduire l'évaluation du projet, particulièrement, la mesure de l'indicateur ci-dessous, pour l'année fiscale 2017 :

- i. Valeur des exportations des mangues suite à l'assistance du gouvernement américain

Cette enquête de suivi annuel couvre la période d'octobre 2016 à septembre 2017.

Ce document présente la méthodologie d'estimation de cet indicateur ainsi que les résultats.

II. METHODOLOGIE

L'appui de CLP à la filière mangue touche les zones productrices de mangues dans les Matheux et la Plaine du Cul de Sac, ainsi que les zones de Mirebalais/Saut d'Eau, l'une des plus grandes zone de productions de mangues franciques en Haïti¹, par l'encadrement des associations productrices et exportatrices de mangues, notamment dans la commercialisation et l'exportation des mangues.

Selon les données administratives reçues de la direction du projet, 62 associations ont reçu de l'accompagnement sur l'année fiscale 2016-2017, dont 4 associations de moins par rapport à l'année précédente. L'enquête visait à collecter des données sur l'exportation de mangues auprès de toutes ces associations afin de calculer la valeur des exportations sur la période susmentionnée.

2.1 Contrôle de qualité et traitement des données

Pour collecter les données nécessaires, les associations ont été visitées entre le 13 octobre et le 11 novembre 2017. Les enquêteurs (voir liste en annexe) se sont rendus auprès des associations et ont collecté les informations. Deux représentants par associations ont été questionnés. Ensuite, le coordonnateur de terrain a appelé un représentant au téléphone pour vérifier les informations reçues. Une fois les informations confirmées, celles-ci ont été saisies dans un fichier Excel. Les données ont ensuite été vérifiées par le statisticien. Après analyse, le fichier a été retourné au coordonnateur pour confirmation.

Certaines associations ont déclaré une exportation de mangues nulle sur l'année fiscale 2016-2017. Pour s'assurer de la véracité de ces informations, une première vérification a été faite auprès des représentants de ces associations entre le 10 et 13 décembre 2017. Ensuite, sur la demande de CLP, une deuxième vérification a été faite à la dernière semaine du mois de janvier 2018.

¹ http://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/presentation_des_resultats_enpa_2014_2_.pdf, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelle et du Développement Rural (MARNDR), accédé le 17 Juillet 2017.

Toutes les 62 associations ont été visitées. Les formulaires (formulaire F12), contenant des données sur le volume de vente et la quantité acceptée ont été utilisés pour vérifier le volume de vente fourni et accepté par les usines ou associations intermédiaires.

2.2 Traitement des données

L'unité de vente des associations est la douzaine. Le volume de vente a été converti en kilogramme en considérant un poids moyen de 4.5 kg par douzaine de mangues, l'équivalent d'une caisse de mangues. Pour la valeur de l'exportation, nous avons retenu le taux de change de 1 dollar américain (DUS) pour 60 gourdes.

Pour les prix FOB², faute d'accéder aux données des usines, nous avons utilisé les données de « Agricultural Marketing Services (AMS) » du Département d'État Américain de l'Agriculture, publié par le « National Mango Board Association », qui aurait collecté ces données auprès de l'association Nationale des Mangues en Haïti et des ports d'entrée des États-Unis. Le prix FOB varie entre 7.67 et 8.84 DUS par caisse de mangues franciques. Étant donné que ces données ne proviennent pas directement des usines exportatrices, nous utilisons la borne inférieure par mesure conservatrice. Il convient de mentionner que ce prix est largement supérieur aux prix de vente des mangues des associations bénéficiaires de CLP, il s'agit plutôt de la valeur d'exportation des mangues vendues aux États-Unis. Ces prix sont montrés dans le tableau 1.

Tableau 1. Prix FoB de la caisse de mangues aux USA sur l'année fiscale 2016-2017

Année	Prix	Unité
		Toute taille confondue
2016	Moyenne borne inférieure	7.54
	Moyenne borne supérieure	8.23
2017	Moyenne borne inférieure	7.67
	Moyenne borne supérieure	8.84

Source: USDA Market News - marketnews.usda.gov

² Toutes les entreprises d'exportation ne vendent pas au prix FOB, par exemple AGROPAK. Cependant, le prix FOB reste la pratique générale.

Le taux de rejet a été calculé en utilisant la formule suivante :

$$Taux\ de\ rejet = \frac{volume\ envoye - volume\ accepte}{volume\ envoye} \times 100.$$

III. RESULTATS

3.1 Présentation des associations/entreprise agricoles de mangues

Sur la liste des 62 associations encadrées par le projet sur l'année fiscale 2016-2017, 29 ont eu un volume d'exportations nul (tableau 2), 16 ont effectué un seul envoi, 17 ont effectué deux envois ou plus.

Tableau 2. Information sur les associations

Nombre d'envois	n
0	29
1	16
2	6
3	6
4	3
5	1
8	1
Total général	62

3.2 Volume et valeur des exportations de mangues

Sur l'année fiscale 2016-2017, les 62 associations ont exporté 240,135.21 kg de mangues, soit 402,359.89 DUS ; ce qui est moins élevé que les exportations sur l'années fiscale 2015-2016, qui se chiffraient à 904,316,50 kg. Près de la moitié du volume exporté en 2016-2017 (449,642.88 kg) était produite par des associations qui n'ont rien exporté au cours de l'année 2016-2017 ou qui n'étaient plus sur la liste des bénéficiaires (52,418,25 kg) (voir tableau 3).

Tableau 3. Volume et valeurs des exportations des mangues pour l'année fiscale 2016-2017

Commune	# Total d'associations	# associations ayant vendu des mangues	Volume envoyé (en kg)	Volume accepté (en Kg)	Taux de rejet (en %)	Nombre de Caisse (4.5 kg / caisse)	Prix FOB de la Caisse	Valeur de l'exportation (DUS)
Arcahaie	2	2	0	0	-	-	-	-
Cabaret	7	1	2,250.00	2,250.00	0	500.00	7.54	3,770.00
Croix-des-Bouquet	10	5	26,343.00	25,807.50	2.03	5,735.00	7.54	43,241.90
Lascahobas	1	1	15,961.50	11,376.00	28.73	2,528.00	7.54	19,061.12

Mirebalais	23	12	214,776.00	121,506.21	43.43	27,001.38	7.54	203,590.41
Saut-d'Eau	14	11	74,997.00	68,971.50	8.03	15,327.00	7.54	115,565.58
St Marc	4	2	6,030.00	5,724.00	5.07	1,272.00	7.54	9,590.88
Thomazeau	1	1	4500	4500	0.00	1,000.00	7.54	7,540.00
Total	62	35	344,857.5	240,135.21	30.37	53,363.38	7.54	402,359.89

Toutefois, même les exportations des associations qui ont exporté au cours des deux années consécutives ont été à la baisse (402,245.96 kg en 2015-2016 contre 240,135.21 kg en 2016-2017). De plus, le taux de rejet pour les deux années (2015-16 et 2016-17) se chiffre autour de 31%. Voir tableau 4.

Tableau 4. Volume des exportations de mangues sur les années fiscales 2015-2016 et 2016-2017

Association	2015-2016			2016-2017		
	Quantités envoyées (kg)	Quantités exportées (kg)	Taux de rejet	Quantités envoyés (kg)	Quantités exportées (kg)	Taux de rejet
Absente dans la liste de 2017 (n=4)	74,610.00	52,418.25	29.74	-	-	
Associations qui n'ont pas exporté en 2017 (n=29)	650,983.50	449,642.88	30.93	-	-	
Associations qui ont exporté en 2017 (n=33)	593,100.00	402,254.96	32.18	344,857.50	240,135.21	30.37
Total	1,318,693.50	904,316.09	31.42	344,857.50	240,135.21	30.37

Le tableau 5 montre que la valeur des exportations de mangues pour l'année fiscale 2016-2017 est estimée à 402,350.89 DUS, contre 2,189,031.21 sur l'année fiscale 2015-2016. En comparant les associations qui ont exporté sur les deux années, la valeur a chuté de plus de la moitié : 984,546.00 DUS vs. 402,359.89 DUS. Ce qui expliquerait le manque d'intérêt de plusieurs associations dans l'exportation des mangues. Toutefois, il ne faut pas écarter que certains membres des associations ont vendu à des exportateurs sans passer par les associations. Il convient de souligner également que selon les statistiques provisoires de la Banque de la République d'Haïti, à l'échelle nationale, la valeur des exportations de mangues de 2017 aurait chuté de manière drastique par rapport à

2016, soient respectivement 12.26 millions contre 32.98 millions DUS, c'est-à-dire une chute d'environ 63%³.

Tableau 5. Valeur des exportations de mangues sur les années fiscales 2015-2016 et 2016-2017

Associations	2015-2016			2016-2017		
	Quantités exportées (kg)	Caisse de 4.5 kg	Valeur de l'exportation en US (Prix FOB=US 7.47 caisse de 4.5 kg)	Quantités exportées (kg)	Caisse de 4.5 kg	Valeur de l'exportation en DUS (Prix FOB=US 7.54 caisse de 4.5 kg)
Absente dans la liste de 2017* (n=4)	74,610.00	16,580.00	123,852.60	0	-	-
Associations qui n'ont pas exporté en 2017 D(n=29)	650,983.50	144,663.00	1,080,632.61	0	-	0
Associations qui ont exporté en 2017 (n=33)	593,100.00	131,800.00	984,546.00	240,135.21	53,363.38	402,359.89
Total	1,318,693.50	293,043.00	2,189,031.21	240,135.21	53,363.38	402,359.89

³ <http://www.brh.ht/tableaux/exportproduits.pdf>

IV. CONCLUSION

Ce rapport a présenté les volumes et valeur des exportations de mangues de 62 associations encadrées par CLP sur l'année fiscale 2016-2017. Sur l'année fiscale, les associations ont exporté 240,135.21 kg de mangues ; ce qui est moins élevé que les exportations sur l'années fiscale 2015-2016, qui se chiffraient à 904,316,50 kg. La valeur des exportations est estimée à 402,350.89 DUS contre 2,189,031.21 sur l'année fiscale 2015-2016.

Annexes

Annexe I : Liste complète des associations et les résultats



CLP_mangues_export
ation_16-17.xlsx

Annexe II. Associations visitées pour l'année fiscale 2015-2016 qui n'ont pas été sur la liste des bénéficiaires de 2016-2017

Associations	Responsable
AJBS	[REDACTED]
APD	[REDACTED]
ODPP	[REDACTED]
SKS	[REDACTED]
APD-KAMA	[REDACTED]

Annexe III. Personnel de l'enquête

